

INTERPELLATION URGENTE

Auteur Olivier Turin, AdG/LA, Guillaume Sonnati (suppl.), AdG/LA, Madeline Heiniger, AdG/LA, et Jérôme Buttet, PDCB
Objet Hôpital Riviera-Chablais – planification régionale des transports publics
Date 10.11.2015
Numéro 5.0190

Actualité de l'événement

La présentation du plan lié à la mobilité autour de l'Hôpital Riviera-Chablais par le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) de l'Etat de Vaud.

Imprévisibilité

Le groupe de travail était tenu à la confidentialité

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure

L'ouverture prochaine de l'Hôpital Riviera-Chablais et les modifications en termes de lignes de transports publics dans le Haut-Lac.

L'Hôpital Riviera-Chablais va générer 3'500 départs et arrivées par jour sur son site à l'horizon 2020. Dans le but de réguler ce trafic et d'inciter les citoyens à utiliser les transports publics, le canton de Vaud a mis en place un plan mobilité, et la commune de St-Maurice entre dans la communauté tarifaire vaudoise.

Avec ce nouvel Hôpital Riviera-Chablais, le canton de Vaud s'est engagé dans divers investissements pour la mobilité dans cette région et attend que les autorités valaisannes en fassent de même. En effet, la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais et le trafic que cela engendrera constituent le moment opportun pour repenser la mobilité dans le Chablais valaisan.

Conclusion

Afin de gérer adéquatement le développement de la mobilité dans le Chablais valaisan au vu de l'Hôpital Riviera-Chablais, les interpellants souhaitent obtenir du Conseil d'Etat les réponses aux questions suivantes :

Le Conseil d'Etat aspire-t-il à améliorer la mobilité dans le Chablais valaisan et à promouvoir les transports publics dans ladite région?

Si oui, quels investissements liés au développement des transports publics pense-t-il effectuer sur le Chablais valaisan?

Le canton de Vaud a investi 1,7 million pour ses travaux d'étude à propos de la mobilité liée à l'Hôpital Riviera-Chablais? Le Valais était-il partenaire de cette étude ? Dans ce cas, quelle fut sa participation financière?

Que pense faire le Conseil d'Etat en matière de tarification pour rendre attractifs les transports publics dans le Chablais valaisan?

Le Valais est-il inclus dans ce réseau mobilité Vaud? Si oui, quels changements ont été opérés?

Les transports publics sont désormais davantage axés sur Villeneuve. Quelles seront les répercussions sur les lignes de bus et de train au départ d'Aigle, sachant que cette gare est très fréquentée par les pendulaires valaisans? Et quelles répercussions cela engendrera sur les connexions St-Gingolph-Port-Valais-Vouvry-Vionnaz-Collombey-Muraz et Monthey?

Comme le tunnel de contournement à Port-Valais n'est plus une priorité pour le canton, que pense faire le Conseil d'Etat pour encourager les pendulaires, principalement français, passant par le Haut-Lac à utiliser les transports publics?